

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le mardi 5 mai 2020 à 19 h  
4555, rue de Verdun**

---

**SÉANCE TENUE PAR VIDÉOCONFÉRENCE ET WEBDIFFUSION VU LA SITUATION  
AVEC LA COVID-19 - LE TOUT EN CONFORMITÉ AVEC L'ARRÊTÉ 2020-004**

---

**PRÉSENCES :**

Monsieur le maire Jean-François Parenteau, Maire d'arrondissement  
Madame la conseillère Marie-Josée Parent, Conseillère de la ville  
Monsieur le conseiller Sterling Downey, Conseiller de la ville  
Madame la conseillère Marie-Andrée Mauger, Conseillère d'arrondissement  
Madame la conseillère Véronique Tremblay, Conseillère d'arrondissement  
Monsieur le conseiller Luc Gagnon, Conseiller d'arrondissement  
Monsieur le conseiller Pierre L'Heureux, Conseiller d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Monsieur Julien Lauzon, directeur d'arrondissement  
Madame Diane Garand, secrétaire d'arrondissement par intérim

---

**CA20 210070**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement**

Il est proposé par le conseiller Luc Gagnon

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

**ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

- d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 5 mai 2020 avec les modifications suivantes :
- Ajout du point 15.01 : Déclaration sur la piétonisation de la rue Wellington.
- Le point 10.04 *Communications des conseillers au public* sera traité avant la *Période de questions du public* en 10.03

10.01

---

**CA20 210071**

**Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue  
le 7 avril 2020**

Il est proposé par La conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le mardi 7 avril 2020 soit par la présente approuvé, copie ayant été préalablement distribuée à chacun des membres du conseil d'arrondissement.

10.02

---

### **COMMUNICATION DES CONSEILLERS AU PUBLIC.**

Les conseillers qui le souhaitent s'expriment sur les sujets de leur choix.

10.03

---

### **PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

La période de questions débute à 19 h 50 pour se terminer à 21 h 20; plus de cinquante questions ont été reçues via courriel ; les questions du public ont été regroupées par sujet ; le maire a fourni les réponses et explications aux questions du public.

10.04

---

### **CA20 210072**

#### **DÉCLARATION SUR LA PIÉTONNISATION DE LA RUE WELLINGTON**

Attendu que l'apparition du COVID-19 a nécessité un confinement ayant comme impact la fermeture de la majorité des commerces sur le territoire de l'arrondissement, ayant par le fait même des répercussions sur la santé économique de Verdun;

Attendu qu'un déconfinement progressif devrait avoir lieu au courant du printemps 2020, impliquant toutefois un respect de la distanciation physique;

Attendu que l'arrondissement de Verdun souhaite profiter du déconfinement pour assurer la relance économique de son territoire, passant invariablement par la vitalité de tous ses commerces;

Attendu que la distanciation physique nécessite un espace minimal de 2 mètres entre toutes les personnes;

Attendu que le déconfinement et la distanciation physique permettent l'opportunité de revoir l'aménagement des villes et la relation que les citoyens entretiennent avec l'espace urbain;

Attendu que l'arrondissement de Verdun souhaite offrir à ses citoyens des espaces de vie sécuritaires afin que la population puisse profiter de la saison estivale;

Attendu que la Société de développement commercial de la Promenade Wellington est favorable à une meilleure cohabitation des usagers sur cette rue, incluant une piétonisation;

Il est proposé par Jean-François Parenteau, maire de l'arrondissement de Verdun

Appuyé par l'ensemble des membres du conseil d'arrondissement de Verdun

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que l'arrondissement de Verdun effectue les interventions nécessaires afin de piétonniser la partie commerciale de la rue Wellington entre la fin du printemps et l'automne 2020;

Que l'arrondissement de Verdun suivra l'évolution de la pandémie et s'adaptera conséquemment, tout en suivant les directives de la Direction régionale de la santé publique;

15.01

#### **CA20 210073**

##### **Dépôt des rapports budgétaires pour la période de mars 2020(1208747014)**

Il est proposé par La conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'accepter le dépôt des rapports budgétaires pour la période de mars 2020 par la Division des ressources financières, et ce, à titre informatif.

30.01 1208747014

---

#### **CA20 210074**

##### **Dépôt de la liste des bons de commande approuvés ainsi que la liste des factures non associées à un bon de commande pour la période de mars 2020(1208747015)**

Il est proposé par La conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'accepter le dépôt de la liste des bons de commande approuvés ainsi que la liste des factures non associées à un bon de commande pour la période de mars 2020.

30.02 1208747015

---

#### **CA20 210075**

##### **Dépôt, pour information, des virements de crédits du budget de fonctionnement et du programme triennal d'immobilisations pour la période de mars 2020 (1208747016)**

Il est proposé par La conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'autoriser le dépôt, pour information, des virements de crédits du budget de fonctionnement et du programme triennal d'immobilisations (PTI) pour la période de mars 2020.

30.03 1208747016

---

**CA20 210076**

**Dépôt, pour information, de la liste des décisions déléguées, prises par la Direction du développement du territoire et études techniques (DDTET), pour la période du 5 au 29 février 2020 au conseil d'arrondissement de Verdun (1206805003)**

Il est proposé par La conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

de déposer, pour information, la liste des décisions déléguées, prises par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises (DAUSE), pour la période du 5 au 29 février 2020 au conseil d'arrondissement de Verdun

30.04 1206805003

---

**CA20 210077**

**Dépôt, pour information, de la liste des décisions déléguées, prises par la Direction du développement du territoire et des études techniques (DDTET), pour la période du 1er au 31 mars 2020 au conseil d'arrondissement de Verdun (1206805004)**

Il est proposé par La conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'accepter le dépôt, pour information, de la liste des décisions déléguées, prises par la Direction du développement du territoire et études techniques (DDTET), pour la période du 1er au 31 mars 2020 au conseil d'arrondissement de Verdun.

30.05 1206805004

---

**CA20 210078**

**Accorder le solde de la contribution financière 2019 aux organismes reconnus inscrits au présent dossier, dans le cadre du Programme d'assistance financière 2019, pour un total de 299 200 \$ (1204637005)**

Il est proposé par Le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par Le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

- d'accorder le solde de la contribution financière 2019 aux organismes reconnus inscrits au présent dossier, dans le cadre du Programme d'assistance financière 2019, pour un total de 299 200 \$;
- d'imputer cette dépense selon les informations inscrites au sommaire décisionnel.

30.06 1204637005

#### **CA20 210079**

**Approuver la répartition du surplus de gestion 2019 de l'arrondissement de Verdun établi à 1 782 900 \$ dégagé de l'exercice financier 2019, conformément à la Politique d'attribution, d'utilisation et de renflouement des surplus de la Ville de Montréal (1208747013)**

Il est proposé par Le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par Le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'approuver l'affectation de la somme de 1 782 900 \$ provenant du surplus de gestion 2019 de l'arrondissement de Verdun conformément à la politique approuvée par le conseil municipal.

30.07 1208747013

---

#### **CA20 210080**

**Avis de motion et dépôt du projet de règlement - Règlement modifiant le règlement régissant les ventes-débarras de l'arrondissement de Verdun RCA10 210005 (1202098001)**

Avis de motion est donné par la conseillère Marie-André Mauger de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du « Règlement modifiant le règlement régissant les ventes-débarras de l'arrondissement de Verdun RCA10 210005 afin d'abolir la demande d'autorisation (permis) et de modifier les périodes et les heures durant lesquelles ne vente-débarras est permise et de prendre acte du projet de règlement lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

Considérant l'avis de motion donné à la présente séance

Il est proposé par La conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

de prendre acte du dépôt du projet de règlement intitulé : « **Règlement modifiant le règlement régissant les ventes-débarras de l'arrondissement de Verdun RCA10 210005** », de l'arrondissement de Verdun.

40.01 1202098001

---

**CA20 210081**

**Avis de motion et dépôt du projet de règlement - Règlement autorisant un emprunt de 3 495 000\$ pour la réalisation de travaux d'aménagement de divers parcs, pistes cyclables, terrains de jeux et de mise en valeur des berges (1208286003)**

Avis de motion est donné par la conseillère Marie-André Mauger de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du « Règlement autorisant un emprunt de 3 495 000\$ pour la réalisation de travaux d'aménagement de divers parcs, pistes cyclables, terrains de jeux et de mise en valeur des berges, lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

Considérant l'avis de motion donné à la présente séance

Il est proposé par La conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

de prendre acte du dépôt du projet de règlement intitulé : « **Règlement autorisant un emprunt de 3 495 000\$ pour la réalisation de travaux d'aménagement de divers parcs, pistes cyclables, terrains de jeux et de mise en valeur des berges de l'arrondissement de Verdun** ».

40.02 1208286003

**CA20 210082**

**Accepter une somme de 25 383,90 \$ représentant 10 % de la valeur marchande d'une partie du lot 1 153 901 (lot projeté 6 360 839), et ce, en vertu du Règlement no 17-055 relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de présentation d'espaces naturels sur le territoire de la Ville de Montréal - Arrondissement de Verdun (1207325002)**

Il est proposé par La conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par Le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'accepter la somme de 25 383,90 \$ aux fins de parcs, représentant 10 % de la valeur marchande du lot 1 153 901 (lot projeté 6 360 839), et ce, en vertu du Règlement sur le lotissement no 1751 et du Règlement no 17-055 relatif à la cession pour fins de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de la Ville de Montréal.

40.03 1207325002

---

**CA20 210083**

**Demande d'approbation par plan d'implantation et d'intégration architecturale afin de permettre la construction de 2 volumes d'un bâtiment (13 étages et 44 étages) situés sur un terrain vacant sur le chemin de la Pointe sud - lot 3 694 791 (Projet Symphonia)(1195291010)**

La conseillère Marie-Andrée Mauger propose que soit ajouté à la résolution « à la condition que soit ajouté un trottoir le long de la voie d'accès véhiculaire ».

Il est proposé par La conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par Le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'approuver, en vertu des articles 347, 363.48, 363.63, 363.66, 363.72 et 363.75 du Règlement de zonage n°1700, les plans et les élévations A000, A101 à A303 du volume de 13 étages (phase A) et les plans et élévations A000.1, A101 à A301 du volume de 44 étages (phase B), préparés par Roch Cayouette, architecte, et les plans de paysage AP-100 à AP102C pour la phase A et les plans de paysage AP-100 et AP-102B pour la phase B préparés par Bao-Chau Nguyen, architecte paysagiste déposés, estampillés et datés du 18 mars 2020, par la Division de l'urbanisme, accompagnant une demande de permis de construction – Bâtiment résidentiel comportant 2 volumes, situé au 99999, chemin de la Pointe Sud – Lot vacant 3 694 791, à la condition que soit ajouté un trottoir le long de la voie d'accès véhiculaire.

40.04 1195291010

---

**CA20 210084**

**Demande d'approbation par plan d'implantation et d'intégration architecturale afin de permettre la construction d'un bâtiment de 3 étages et de 3 logements sur un terrain situé au 760-764, rue Hickson - Lot 6 360 839 (1205291002)**

Il est proposé par La conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par Le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'approuver, selon l'article 363.8 du Règlement de zonage n° 1700 et l'article 17 de la résolution de PPCMOI CA20 210023, les plans et élévations A-01 à A-06, réalisés par Gilbert Riel, architecte, déposés, signés et datés par la DDTET le 16 avril 2020, visant à permettre la construction d'un bâtiment de 3 étages et de 3 logements sur un terrain situé au 760-764, rue Hickson – Lot 6 360 839

40.05 1205291002

---

**Levée de la séance**

Il est proposé par le conseiller Sterling Downey

appuyé par le maire Jean-François Parenteau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

que la séance soit levée à 21 h 30.

70.02

---

**JEAN-FRANÇOIS PARENTEAU**  
**MAIRE D'ARRONDISSEMENT**

---

**DIANE GARAND**  
**SECRÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT**  
**PAR INTÉRIM**

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 2 juin 2020.